

# QR-Facture

## 1 Généralités

La **QR-Facture** sera introduite en Suisse à partir du 30 juin 2020 pour remplacer tous les bulletins de versement actuels. Le plan d'action officiel<sup>1</sup> prévoit une **période de transition** durant laquelle les deux systèmes fonctionnent en parallèle.

Aucune date de fin d'utilisation n'est définie pour les bulletins de versement actuels, selon la roadmap ils devraient être utilisables au moins jusqu'à fin 2022.

### 1.1 Exemple de QR-Facture

<b>Récépissé</b> Compte / Payable à CH44 3199 9123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Bienne Référence 21 00000 00003 13947 14300 09017 Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Grosse Marktgasse 28 9400 Rorschach  Monnaie      Montant CHF            1 949.75  Point de dépôt	<b>Section paiement</b>  Monnaie      Montant CHF            1 949.75  eBill/B/jean@dupont.ch	Compte / Payable à CH44 3199 9123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Bienne Référence 21 00000 00003 13947 14300 09017 Informations supplémentaires Ordre du 15 juin 2020 // S1/10/10201409/11/200701/20/140.000-53/30/102673831/31/200615 /32/7.7/33/7.7:139.40/40/0:30 Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Grosse Marktgasse 28 9400 Rorschach
---	--	---

### 1.2 Principaux changements

Les factures doivent être imprimées sur du **papier blanc pré-perforé<sup>2</sup>** ou générée en **PDF**.

Si la facture est générée en PDF, des **traits** et la mention « A détacher avant le versement » doivent être visibles afin de faciliter la découpe de la partir QR-Facture.

<sup>1</sup> Source : <https://www.paymentstandards.ch/fr/home/roadmap.html>

<sup>2</sup> Référence du produit (code EAN) : 7640149923100

La rubrique « En faveur de » est remplacée par « **Compte / Payable à** ». Cette nouvelle rubrique contient :

1. Le **QR-IBAN**<sup>3</sup> qui identifie le compte. Il remplace le nom et l'adresse de la banque, le numéro de participant interne, ainsi que le numéro de compte.
2. Le nom et l'adresse du bénéficiaire

Le QR-IBAN ne doit pas être confondu avec l'IBAN standard. L'IBAN standard identifie votre compte bancaire, tandis que le **QR-IBAN** est seulement utilisé pour le **système de paiements**, il ne peut être utilisé que sur des QR-Factures. Un QR-IBAN sera toujours lié à un IBAN standard.

## 2 Enregistrement du QR-IBAN

Chaque compte bancaire enregistré dans Mediway doit posséder **son propre QR-IBAN**. Des comptes différents ne peuvent donc pas être liés au même QR-IBAN.

Une fois le QR-IBAN reçu de la **banque** vous avez la possibilité de **l'enregistrer dans Mediway**. Cette option est disponible pour les comptes de type **FACTURISTES**. Si le cabinet n'en possède pas, l'option est accessible depuis les **autres** types de compte.

Une fois connecté à Mediway, aller dans le menu principal **Facturation > Préférences > Banques**.

---

<sup>3</sup> Numéro de compte bancaire (IBAN) spécifique pour les paiements.

## 2.1 Présentation de la fenêtre

Nom Mediway	Banque	Participant interne	Type	QR-IBAN			Validé ?
Raiffeisen	Banque Raiffeisen	123456	QR-Facture	CH60 3080 8009 6616 6018 1			<input checked="" type="checkbox"/>
BCV Dr Test			QR-Facture	CH60 3080 8009 6616 6018 1			<input type="checkbox"/>
UBS Dr X	UBS SA	222222	BESR/VESR	CH60 3080 8009 6616 6018 1			<input type="checkbox"/>


Cette fenêtre affiche les banques configurées dans Mediway. Seule la colonne « QR-IBAN » est **modifiable**. Actuellement la colonne « Type » est **grisée** en attendant la date officielle de l'introduction de la QR-Facture.

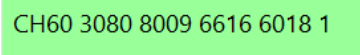
Un survol avec la souris sur la colonne « QR-IBAN » indique la date et le compte ayant apporté en dernier des modifications.

Le bouton permet de valider le QR-IBAN saisi. Le bouton permet d'imprimer des tests pour la banque. Un survol sur le bouton indique si des tests ont déjà été imprimés.

La dernière colonne indique si le compte et le QR-IBAN ont déjà été validés par la banque. Dans ce cas le QR-IBAN n'est plus modifiable depuis cette fenêtre.


## 2.2 Saisie

Pour enregistrer le QR-IBAN il suffit de le saisir dans le champ prévu et de cliquer sur .

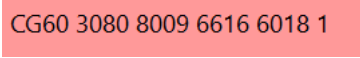
La couleur verte  indique que le **format** du QR-IBAN est **correct** et qu'il a bien été enregistré,

**Attention** cela ne signifie pas forcément qu'il ait été saisi pour la bonne banque ! La lettre reçue de votre banque indique le **participant interne** (6 chiffres) correspondant au **QR-IBAN**.

Si vous n'avez pas reçu de lettre ou vous l'avez égarée vous devriez également retrouver cette information sur votre e-banking. En cas de doute veuillez directement **contacter votre banque**. Si le QR-IBAN est enregistré dans la fausse banque les paiements arriveront sur le **mauvais compte bancaire** !



Nom Mediway	Banque	Participant interne	Type	QR-IBAN
Raiffeisen	Banque Raiffeisen	123456	QR-IBAN	CH60 3080 8009 6616 6018 1

La couleur rouge  signifie que le **format** du QR-IBAN est **incorrect**. Tant que cela est le cas, vous ne pourrez pas l'enregistrer. Des messages vous indiquent la raison du refus :

Message	Remarque
Le QR-IBAN doit commencer par CH ou LI !	-
Le QR-IBAN doit posséder 21 caractères !	-
Le QR-IID n'est pas compris entre 30000 et 31999 (positions 5 à 9)! Attention à bien saisir le QR-IBAN et non l'IBAN lié au compte !	Les chiffres en positions 5 à 9 doivent si situer entre 30000 et 31999. Si ce n'est pas le cas, vous saisissez probablement <a href="#">un simple IBAN</a> .
Le QR-IBAN n'est pas valide, la validation finale a échoué !	Le QR-IBAN contient un mécanisme de contrôle permettant d'éviter les erreurs de saisies. Veuillez vérifier votre saisie.

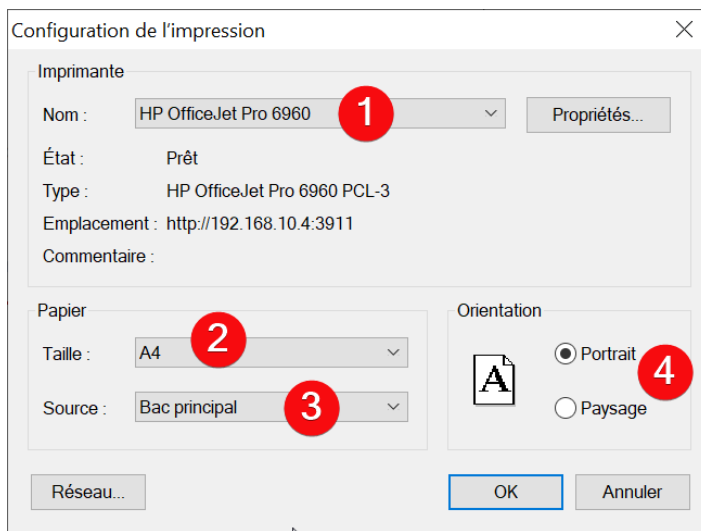
### 3 Impression de factures testes

Une fois le QR-IBAN enregistré vous devez imprimer des tests à envoyer à votre banque pour validation.

Vous pouvez le faire directement depuis cette fenêtre en cliquant sur .

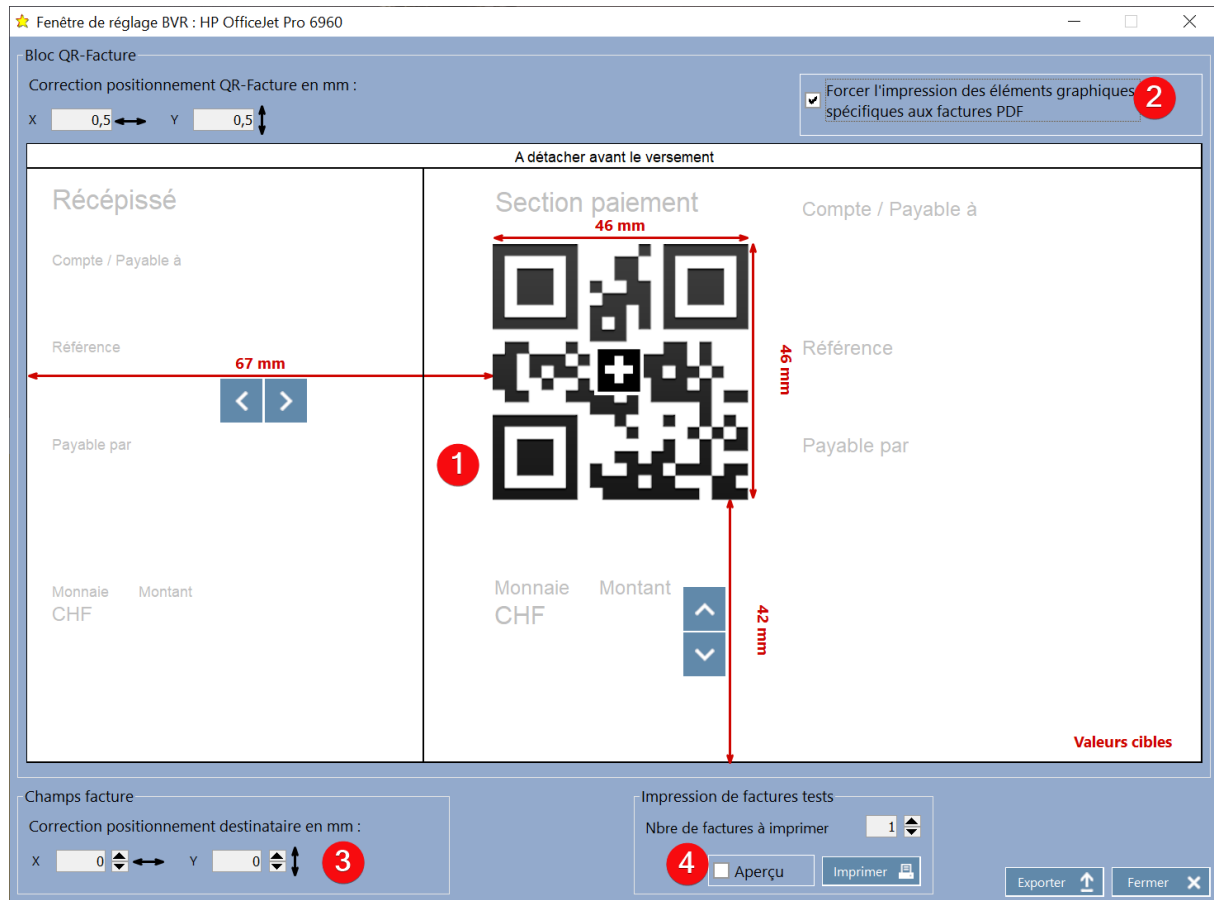
La première étape est de choisir et configurer l'imprimante que vous utilisez pour la facturation :

- 1 Sélectionner l'imprimante
- 2 Sélectionner le format A4
- 3 Sélectionner le bac
- 4 Sélectionner le mode portrait



### 3.1 Présentation de la fenêtre

Une fois l'imprimante configurée la fenêtre de réglage s'affiche :



La partie principale **1** permet de régler le positionnement de la QR-Facture. Le QR-Code doit être positionné à **67 mm du bord droit** de la feuille et **42 mm du bas**. Les dimensions (hauteur et largeur) doivent être de **46 mm**.

Vous avez la possibilité de forcer l'impression des **éléments graphiques spécifiques aux factures PDF** **2**. Il s'agit des traits de séparation (horizontale et verticale), ainsi que de la mention « A détacher avant le versement ». Selon les spécifications<sup>4</sup> de la QR-Facture, en cas d'impression ces éléments ne devraient pas apparaître car le papier est déjà pré-perforé.

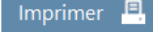

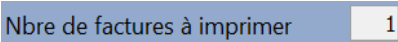
La section « Champs facture » **3** permet de régler le **positionnement du destinataire** afin que le texte s'aligne correctement avec la fenêtre de l'enveloppe (pas nécessaire pour l'impression des factures testes).

La section « Impression de factures testes » **4** permet **d'imprimer les tests** à envoyer à votre banque pour validation.

<sup>4</sup> Source : <https://www.paymentstandards.ch/fr/shared/communication-grid/style-guide.html>

## 3.2 Réglages et impression

Voici la procédure à suivre pour l'impression des factures testes :

1. Commencer par **imprimer** une facture  sur du papier **pré-perforé**.
2. Munissez-vous d'une règle afin de **contrôler le positionnement et les dimensions** du QR-Code (selon dimensions affichées en rouge dans la fenêtre).
3. Si les dimensions du QR-Code ne sont pas correctes veuillez vérifier les paramètres d'impression de votre imprimante et **désactiver les éventuelles mises à l'échelle**.
4. **Corriger** le positionnement à l'aide des boutons .
5. Répéter les étapes 1 à 4 jusqu'à ce que le positionnement soit **correct**.
6. Choisissez le **nbre de factures** à imprimer  (peut varier en fonction des banques) et lancer l'impression. A noter que les montants sur les factures sont générés aléatoirement.

Une fois les factures imprimées envoyez les à votre banque pour **validation**. L'adresse est spécifiée sur la lettre que vous avez reçu de votre banque, si ce n'est pas le cas veuillez-vous renseigner auprès de cette dernière.

La QR-Facture pour le compte bancaire en question ne pourra être activée dans Mediway uniquement si les tests ont été **validés par écrit** par la banque.

## 3.3 Activation

Une fois la confirmation reçue de la banque, veuillez contacter votre fournisseur Mediway pour l'activation du compte. Dès le 30 juin 2020 la QR-Facture pourra être activée pour ce compte.

Une fois la QR-Facture activée nous vous conseillons d'imprimer **une facture fictive** pour un patient test, de la **payer**, de **vérifier** que l'argent arrive bien sur votre compte et de **faire les acquittements** BVR dans Mediway afin de valider toutes les étapes du processus de facturation.